

Procédures dématérialisées du ministère de l'intérieur

mise à jour : 29 septembre 2017

Les procédures dématérialisées permettent aux usagers d'effectuer leurs démarches depuis leur domicile.

Outre les primatas, les usagers peuvent effectuer une [demande de permis de conduire](#) dématérialisée pour les motifs suivants :

- perte du permis,
- vol du permis,
- détérioration du permis,
- fin de validité du permis, dont le renouvellement nécessite un avis médical,
- changement d'état civil
- conversion de brevet militaire,
- validation d'un diplôme professionnel,
- demande suite à invalidation ou annulation de permis
- demande suite à une suspension de permis.

Les documents qui sont nécessaires :

une photo d'identité :

- un code photo d'identité numérique (la liste des photographes est disponible sur le site de l'ANTS)
- des pièces justificatives [au format numérique](#) (pdf, jpg...) : justificatif d'identité et de domicile à scanner ou à prendre en photo via un smartphone

Il est nécessaire d'indiquer une adresse mél ou un numéro de téléphone mobile, afin d'être informé de :

- l'avancement du processus d'instruction du permis de conduire
- l'avancement de production du permis de conduire

4 étapes pour effectuer cette demande dématérialisée :

1. créer son [espace ANTS](#) ,
2. remplir un formulaire en ligne,
3. envoyer la demande en ligne,
4. suivre [l'avancement de ma demande](#) grâce à mon espace, et à des notifications par mail et SMS.

La démarche dématérialisée est plus facile et plus souple

- Gain de temps : pas de déplacement en Préfecture
- Simplification des démarches : moins de papier, moins d'interlocuteurs, ...
- Approche 100% digitale : gestion électronique des pièces justificatives, notifications, ...

Outre les démarches relatives aux permis, de nombreuses démarches peuvent être réalisées sans venir en préfecture. Cette liste évolue constamment, de nouvelles procédures concernant les immatriculations vont être mises en place prochainement.

Voici la liste des procédures actuellement disponible en ligne :

[Association](#)

La déclaration d'une association en ligne

[La modification d'une association en ligne](#)

[La dissolution d'une association en ligne](#)

Carte d'identité

Le suivi de l'envoi des cartes nationales d'identité en mairies

La prédemande de carte nationale d'identité

Carte grise

L'obtention d'un certificat de situation administrative (non gage et non opposition) pour les particuliers

Le changement d'adresse sur la carte grise (procédure générique du site services publics et téléprocédure spécifique aux cartes grises)

Simulation de calcul des taxes dans le cadre d'une opération d'immatriculation

la demande de duplicata de carte grise (sauf pour anciennes immatriculations et en cas de demandes multiples couplées avec d'autres demandes)

La demande en ligne de changement de titulaire de carte grise

Cession de véhicule (téléchargement du formulaire et procédure directement intégrée)

Le suivi de la production du certificat d'immatriculation

L'habilitation et/ou l'agrément au système d'immatriculation des véhicules pour les professionnels - SIV

Situer un professionnel habilité au système d'immatriculation des véhicules

La déclaration de mini-quad et mini-moto non autorisés sur voie publique

Passeport

La prédemande de passeport

Le suivi du passeport en ligne

Achat en ligne du timbre fiscal - Passeport

Pour voir toute l'actualité, en ligne les adresses officielles :

www.haute-saone.gouv.fr

www.franceconnect.gouv.fr

www.interieur.gouv.fr/A-votre-service/Mes-demarches/Mes-teleservice

www.ants.gouv.fr

www.service-public.fr